بسم الله الرحمن الرحيم

République Islamique de Mauritanie
Honneur – Fraternité – Justice

Ministère Secrétariat Général du Gouvernement

Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics

الجمهورية الإسلامية الموريتانية
شرف – إخاء – عدل

الوزارة الأمانة العامة للحكومة

اللجنة الوطنية لرقابة الصفقات العمومية

PROCES VERBAL
N° 56/CNCMP/2018
DU 07/11

Le mercredi 7 novembre 2018 à 13 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation du président par interim, Monsieur Ciré Amadou.

Etaient présents:
- Med Abdellahi Zeine, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier
- Raifa Kassim, membre du CP

Etait absent:
- Mohamed Saber, membre du CP

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE

1°/- Examen du projet de marché relatif à l'assistance technique pour le contrôle et la surveillance des travaux de recalibrage du marigot de Koundi entres les ponts de Dar El Barka au Brakna et de Mbeyek au Trarza sur une Longueur de 36 km; ***Réf lettre N°842 reçue le 06/11/2018 CPDM/MA***

Décision
Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte le projet de marché aux motifs suivants :

- ***Faire signer l'attributaire du marché ;***
- ***Intégrer les pièces constitutives du marché (TDRs, l'offre technique, l'offre financière, la soumission..) ;***
- ***Fournir le montant du crédit d'impôts corrigé par la commission fiscale.***

2°/- Examen du projet de marché relatif à la fourniture et pose de matériel de clôture en trois lots distincts dans les Wilayas du Hodh Echargui, du Hodh El Gharbi et de l'Assaba (lot 1); **Réf. : lettre n°155/MA/CMD/SP reçue le 06 Novembre 2018.**

Décision
Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé avec l'Ets SOMACOGIR, pour un montant de Vingt-Huit Millions Cent Quatre-Vingt-Quinze Mille Cent Quinze Ouguiyas Toutes Taxes Comprises (28.195.115 MRU TTC) et un délai d'exécution de 04 mois.

3°/- Examen du projet de marché relatif à la fourniture et pose de matériel de clôture en trois lots distincts dans les Wilayas du Brakna, du Gorgol, du Guidimagha et du Trarza (lot 2); **Réf. : lettre n°155/MA/CMD/SP reçue le 06 Novembre 2018.**

Décision
Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé avec l'Ets SOMACOGIR, pour un montant de Vingt Millions Sept Cent et Un Mille Trois Cent Quinze Ouguiyas et un Centime Toutes Taxes Comprises (20.701.315,01 MRU TTC) et un délai d'exécution de 04 mois.

4°/- Examen du projet de marché relatif à la fourniture et pose de matériel de clôture en trois lots distincts dans les Wilayas du Tagant, de l'Adrar, de l'Inchiri et de Tiris Zemmour (lot 3); **Réf. : lettre n°155/MA/CMD/SP reçue le 06 Novembre 2018.**

Décision
Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé avec le Groupement EL YARMOUK/EL GHAZALI, pour un montant de Treize Millions Cinq Cent Soixante-Onze Mille Cent Vingt Trois Ouguiyas et un Centime Toutes Taxes Comprises (13.571.123 MRU TTC) et un délai d'exécution de 04 mois.

5°/- Examen du PPM 2018 de DPV, ***Réf. Lettre n°00156/MA/CMD/SP, reçue le 06/11/2018.***

Décision
Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2018.

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

6°/- Examen du projet de règlement d'un concours international pour la construction d'un stade de 30.000 places à Nouakchott, ***Réf lettre N° 826 du reçue le /10/ 2018 de la CDM/ MHUAT***

Décision
Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le projet de règlement de concours international pour la construction d'un stade de 30.000 places à Nouakchott.

7°/- Examen du PPM 2018 du MHUAT, ***Réf. Lettre N°12/MHUAT/CDM/SP, reçue le 06/11/2018.***

Décision
Sur la base des informations fournies,la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2018.

COMMISSION PLURI DÉPARTEMENTALE DES MARCHÉS ANCRÉE AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

8°/- Examen du PPM 2018 de l'ISPLTI, ***Réf. Lettre n°00230/MS/CPDM/SP, reçue le 06/11/2018.***

Décision
Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2018.

9°/- Examen d'un complément d'information du projet de marché d'entente directe relatif au contrat de certification par UPTIME du batiment du Data centre-Tier3; ***Ref lettre N°828 reçue le 31/10/2018 CPDM/MS/WARCIP***

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte le projet de marché aux motifs suivants : Intégrer les pièces constitutives du marché (l'offre technique-CVs personnel clé, planning d'intervention- l'offre financière..) ;

- ***Fournir une soummission en cours de validité ;***
- ***le projet de contrat présenté pour examen a été signé le 26 mai 2016, expliquer.***

COMMISSION PLURI DÉPARTEMENTALE DES MARCHÉS ANCRÉE AU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

10°/- Examen du projet de marché par entente directe pour les travaux de réalisation et d'entretien de pare-feux pour la protection des pâturages contre les feux de brousse, **Réf: lettre n°0051/CPDM/MEF reçue le 01 Novembre 2018**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit marché passé avec la SNAAT pour un montant de (cinquante millions cent trente et un mille) 50 131 000 MRU TTC pour un délai d'exécution de 4 mois.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA SNDE

11°/- Examen de l'avenant n°1 relatif au Contrôle des travaux pour la réhabilitation et le renforcement du résau de répartition et de distribution d'eau de la ville de Nouakchott; ***Réf lettre N°843 reçue le 06/10/2018 CPM/SNDE***

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve l'avenant n°1 relatif au "Contrôle des travaux pour la réhabilitation et le renforcement du résau de répartition et de distribution d'eau de la ville de Nouakchott" sans incidence financière.

12°/- Examen du projet de marché relatif à la réalisation des travaux du lot4 bis du réseau de distribution d'eau de la ville de Nouakchott, **Réf lettre n°1429/CMI/SNDE reçue le 06/novembre /2018.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé avec NASSER MOHAMED AL SAYER pour les montants (six millions soixante deux mille trois cent cinquante cinq) de 6 062 355 Euros et douze millions cinq cent quatre vingt quatre mille huit cents) 12 584 800 MRU HT et un crédit d'impôt de 91 326 688,19 MRU, Sous réserve d'insérer la liste du matériel, la liste du personnel et le planning.

LE PRÉSIDENT PAR INTÉRIM

CIRÉ AMADOU

Les Membres du Comité Permanent :

- Med Abdellahi Zeine
- Maalouma Limam Dahi
- Raifa Kassim

Le représentant du Contrôle Financier : Abderrahmane Abdoul